

Madame, Monsieur, chers amis de TDIE et de la mobilité durable,

Vous lisez le 1<sup>er</sup> numéro, longtemps annoncé, aujourd'hui enfin réalisé, de **TDIE Info**, la newsletter de l'association éponyme. Il est vrai que nous sommes une structure encore jeune, mais déjà engagée dans de nombreux travaux d'études et de communication d'influence, dans tous les domaines de la mobilité. Notre site a deux ans et demi, nous l'améliorons et le complétons très régulièrement, vous y serez dignement accueillis.

L'actualité de TDIE est particulièrement dense. Et c'est le rôle de cette newsletter très sobre, et pour laquelle nous n'avons pas fixé, volontairement, de rythme de parution, afin de nous adapter aux circonstances, de faire le point, dès que nécessaire, sur nos travaux et sur l'actualité.

Ainsi nous co-organisons avec la Caisse des Dépôts et Consignations, un très important colloque auquel nous avons le plaisir de vous convier :

### « Financer autrement les infrastructures de transport »

**Mardi 2 décembre 2008, de 14h à 18h30**  
Salle Solferino de la Caisse des Dépôts  
15, quai Anatole France - 75007 Paris

Animation des débats par Benoît DUQUESNE,

avec le partenariat d'ABERTIS, de l'AFITF, le partenariat média de La Tribune, LCP AN,  
Le Moniteur des Travaux Publics et le soutien de l'ASFA

*Téléchargement du programme et du bulletin d'inscription sur notre site internet [www.tdie.eu](http://www.tdie.eu)*

Ce 1<sup>er</sup> numéro est consacré –qui s'en étonnera- au projet de loi « Grenelle 1 », qui va être examiné par le Sénat, après l'avoir été par l'Assemblée nationale, dans un climat assez consensuel, récemment.

### Projet de loi Grenelle 1

***Entendue et satisfaite sur plusieurs dossiers importants au-cours du débat à l'Assemblée nationale, l'association multimodale TDIE, qui avait proposé 20 amendements au total, appelle le Sénat à poursuivre le travail et à améliorer encore un texte qui doit poser les fondements d'une politique renouvelée et modernisée de la mobilité durable.***

#### **1/ Le sort de l'AFITF au-cœur des débats du volet « mobilité durable » du projet de loi**

*Il n'est de politique de la mobilité, même efficacement planifiée et programmée, sans financement. Ce principe des plus simples est au-cœur des travaux de TDIE, qui considère que la consolidation de l'AFITF et sa dotation en recettes affectées et pérennes est indispensable et urgent. D'où ces propositions :*

- Envisager le retour à la capitalisation pour l'AFITF
- Pérenniser les recettes de l'AFITF par la signature d'un contrat d'objectif avec l'État
- Affectation du produit de la taxe PL à l'AFITF

### 2/ De premières et importantes satisfactions pour TDIE et ses adhérents

TDIE remercie les députés des différents groupes politiques, le rapporteur du texte, M. Christian Jacob, le Président de la Commission des affaires économiques, M. Patrick Ollier, et le Gouvernement pour l'adoption de plusieurs de ses propositions d'amendements d'un projet de loi à l'origine beaucoup trop technocratique et prudent.

- La reconnaissance d'un réseau ferroviaire à priorité fret
- La priorité à la rénovation du réseau ferroviaire existant
- La reconnaissance pleine et entière du mode fluvial
- La lutte contre l'étalement urbain
- Un débat public dès 2009 pour le projet « Métrophérique » Ile de France
- Amorcer la mise en place de financements innovants (avances remboursables sur crédits carbone)
- Une planification plus réaliste et plus précise de la grande vitesse ferroviaire

### 3/ L'amélioration du texte doit être poursuivie par le Sénat.

Voici quelques-unes des principales idées que nous soutenons et que nous allons proposer aux Sénateurs dans les toutes prochaines semaines :

- Systématiser la desserte ferroviaire des aéroports d'intérêt national
- Créer un schéma national des plates-formes de transport combiné
- Pour accélérer la régénération ferroviaire, contractualiser les contributions éventuelles des régions
- Pour accélérer la régénération du réseau fluvial, procéder à la modernisation des barrages de navigation manuels en PPP

**TDIE et ses co-présidents, MM. Philippe DURON, député du Calvados et maire de Caen, et Michel BOUVARD, député de Savoie, vice-président du Conseil général, poursuivront donc au cours de la navette parlementaire la mobilisation et les efforts qui ont déjà permis d'améliorer substantiellement le projet de loi à l'Assemblée nationale.**

### A noter sur votre agenda :

**Judi 18 décembre 2008 à 14h00**

Chambre de commerce et d'industrie de Paris  
27 avenue de Friedland, 75008 Paris

#### « Penser autrement les transports en Ile de France »

Conférence animée par Gilles Dansart, Rédacteur en chef de Ville et Transports

Organisée par TDIE en partenariat avec : AMIF, CCIP, FRTP Ile-de-France, Keolis, Medef Ile-de-France, Midas, RATP, Conseil régional d'Ile-de-France, Sanef, SNCF, STIF

et avec le soutien de : RFF, TLF Ile-de-France, USIRF et VNF

Téléchargement du programme sur notre site internet [www.tdie.eu](http://www.tdie.eu)